Protocole d'autorisation d'utilisation SKYTAC-SG

Si un système antichute Söll (marque d'identification de l'antichute automatique : C-ST, C-A4 ; C-AL, RC-AL**) doit être utilisé à l'avenir avec l'antichute coulissants SKYLOTEC **SPEED** ou **SPEED ATTACH**, il est nécessaire d'effectuer une visite pour vérifier l'état de l'antichute automatique.
de procéder à la vérification de tous les points mentionnés dans ce protocole, de constater la conformité aux spécifications et d'approuver le système antichute en remplissant le protocole, en le signant personnellement et en apposant la plaque signalétique SKYLOTEC **SKYTAC-SG**.

La validation ne peut être accordée que lorsque tous les points de ce protocole ont reçu une réponse "OK".

Ce protocole doit également être utilisé lors des contrôles périodiques !

Contrôle de l'autorisation d'utilisation SPEED et SPEED ATTACH dans les systèmes antichute Söll

(partie 1, reste chez le mandant)

Bâtiment/aménagement architectural

Adresse de l'établissement : N° de commande :

Type de bâtiment :

Remarques :

Mandant

le nom : Personne de contact :

Adresse :

Tél :

Examinateur

Nom :

Adresse :

Tél :

Dispositif antichute

Fabricant : Modèle/marque

d'identification : Numéro

d'installation :

Remis à :

(mandant ou son représentant) Nom en majuscules Signature

Autorisation accordée par :

Nom en majuscules Signature

Lieu : **Date :**

Notes et remarques importantes :

- **Avertissement :**

  Seules les combinaisons de composants mentionnées dans ce protocole peuvent être utilisées. La combinaison avec d'autres composants non autorisés peut mettre l'utilisateur en danger ou entraîner une défaillance du système.

- **L'antichute coulissants SPEED peut être utilisé avec les équipements associés suivants du système antichute Söll :**
  - **Dispositif de sortie pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Rabattement**
  - **Dispositif d'échange**
  - **Sortie de toit pivotante**
- **L'antichute coulissants SPEED ATTACH peut être utilisé avec les accessoires suivants du système de protection antichute Söll :**
  - **Dispositif d'échange**
  - **Sortie de toit pivotante**
- **L'antichute coulissants SPEED ne doit PAS être utilisé avec les équipements associés suivants du système de protection antichute Söll :**
  - **Plateau tournant associé à un rail d'assurage horizontal**
  - **Dispositif de sortie pour les échelles/rails d'assurage en acier/inox C-ST**, C-A4** et pour les rails d'assurage en aluminium RC-AL**.**
  - **Raccord bout à bout interne (jeu max. 50 mm, pour rail d'assurage en aluminium RC-AL**)**
  - **Passage de toit torsadé**
  - **Dispositif d'accès aux puits**
  - **Partie de l'échelle amovible pour les échelles en aluminium C-AL****
  - **Echelle suspendue par le haut (voie d'accès complète) pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Echelle suspendue par le bas (profil C-AL**) comme 1er élément d'échelle au début de la montée**
  - **Barrières latérales**
- **L'antichute SPEED ATTACH ne doit PAS être utilisé avec les composants accessoires suivants du système antichute Söll :**
  - **Plateau tournant associé à un rail d'assurage horizontal**
  - **Dispositif de sortie (tous les profils**)**
  - **Rabattement**
  - **Raccord bout à bout interne (jeu max. 50 mm, pour rail d'assurage en aluminium RC-AL**)**
  - **Passage de toit torsadé**
  - **Dispositif d'accès aux puits**
  - **Partie de l'échelle amovible pour les échelles en aluminium C-AL****
  - **Echelle suspendue par le haut (voie d'accès complète) pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Echelle suspendue par le bas (profil C-AL**) comme 1er élément d'échelle au début de la montée**
  - **Barrières latérales**
- **Les antichutes coulissants SPEED et SPEED ATTACH ne doivent pas être utilisés dans une zone à risque d'explosion !**
- **Les antichutes coulissants, y compris les échelles/rails d'assurage en acier inoxydable, ne doivent pas être installés dans des atmosphères hautement corrosives, par exemple au-dessus d'une piscine. Il y a un risque de corrosion fissurante non visible.**

- **Important :**

Pour le contrôle des systèmes antichute Söll déjà installés, il convient de consulter et d'utiliser les instructions d'installation et de maintenance du fabricant (Annexe 1 : Check-list de réception et d'inspection) !

Les antichutes coulissants autorisés doivent être marqués sur l'étiquette de marquage SKYTAC-SG !

Activité de contrôle	Note de contrôle (veuillez cocher la case correspondante) i.o.	N.i.O.
(1) Le système antichute existant (antichute à rappel automatique) se compose exclusivement de à partir de composants SÖLL. Aucune pièce d'autres fabricants n'est montée.	☐	☐
(2) L'ascension de dégagement a été réalisée à l'aide d'un antichute coulissants du fabricant d'origine, certifié avec le système antichute, en utilisant a contrôlé les points suivants :	☐	☐
(2.1) Toutes les fixations par vis ont été vérifiées lors de l'inspection de libération. contrôlés pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.	☐	☐
(2.2) Il y a au moins 1 étrier de fixation par élément conducteur.	☐	☐
Remarque : les éléments d'échelle au début et à la fin du système antichute doivent être montés avec 2 étriers de fixation.		
(2.3) La distance entre les étriers de fixation est de - max. 1.680 mm (C-ST, C-A4, RC-AL, C-AL pour les échelles en Y**) et - max. 2.240 mm (C-AL pour échelles jumelées**)	☐	☐
(2.4) Le jeu des assemblages bout à bout est de 5 mm max.	☐	☐
(2.5) Les rails d'assurage en aluminium RC-AL** ne sont **pas équipés d'un** système d'accouplement interne. (écart max. de 50 mm).	☐	☐
(2.6) Les échelles/rails d'assurage sont correctement alignés. montés et sont tous alignés les uns par rapport aux autres.	☐	☐
(2.7) Les angles d'inclinaison maximaux suivants du support d'assurage par rapport à la verticale ne sont pas dépassés (voir aussi les indications du fabricant) :		
inclinaison continue vers l'avant max.	1 5 ☐	☐
au niveau des courbures vers l'avant max. 20°, vers l'arrière max. 8°	☐	
inclinaison latérale max. 15	☐	☐
(2.8) Des barrières de montée Söll, art. no. 26026, 26027, 11634, sont installées au début et à la fin de la montée, ainsi qu'à chaque point d'entrée et de sortie, afin d'éviter toute insertion erronée ou toute sortie involontaire de la montée. Antichutes coulissants pour éviter .	☐	☐
(2.9) Il n'y a pas de barrières latérales d'accès.	☐	☐
(2.10) La plaque d'identification Söll est présente et lisible.	☐	☐
(2.11) La plaquette d'identification **SKYTAC-SG** a été finalement montée de manière imperdable à côté de la plaquette Söll afin de faciliter son utilisation. de libérer.	☐	☐
(2.12) La plaquette d'identification **SKYTAC-SG** indique les valeurs limites d'exposition.		

	Antichutes coulissants marqués. (voir à ce sujet les notes et remarques)	☐	☐
(2.13)	Le cas échéant, des paliers de repos espacés de 10 m sont disponibles et correctement installés	☐	☐

(2.14) Il n'y a pas de saillie libre d'échelle sans renforcement de la lisse de plus de 380 mm (pour C-ST, C-A4, RC-AL**) ou 525 mm (pour C-AL**) sont disponibles. ☐ ☐

(2.15) Pour les échelles/rails d'assurage C-ST** et C-A4** avec renfort de montant le porte-à-faux libre ne **dépasse pas 1 050 mm**. ☐ ☐

Remarque : le dépassement admissible est différent de celui indiqué par le fabricant et doit être corrigé si nécessaire.*

(2.16) Pour les rails d'assurage RC-AL** avec renfort de longeron, la distance libre Débord ne dépassant pas 1 500 mm. ☐ ☐

(2.17) Pour les échelles en aluminium C-AL** avec renfort de montant, la saillie libre n'est pas supérieure à 2 205 mm. ☐ ☐

(2.18) Il n'y a pas de passage de toit tourné (art. no. 16315, 16292). ☐ ☐

(2.19) Pour les échelles/rails d'assurage en acier (C-ST, C-A4 et RC-AL**), il **n'y a pas de** Dispositif de sortie présent ou le dispositif de sortie a été retiré et remplacé par un rail d'assurage. ☐ ☐

(2.20) Pour les échelles en aluminium (C-AL), le dispositif de sortie, s'il existe, a été correctement installé (selon le fabricant *) et seul l'antichute coulissants SPEED marqués . ☐ ☐

(2.21) Le clapet, le cas échéant, a été correctement monté (selon le fabricant*) et seule la marque **SKYTAC-SG** a été apposée sur l'étiquette. l'antichute coulissants SPEED marqués. ☐ ☐

(2.22) Aucun plateau tournant n'est monté ou le plateau tournant a été retiré. et remplacée par un rail d'assurage. ☐ ☐

(2.23) Le renfort de longeron, s'il y en a un, a été correctement installé. (selon le fabricant *), voir également à ce sujet les indications et remarques au point 2.12. ☐ ☐

(2.24) Le dispositif d'échange, s'il existe, a été correctement installé. monté (selon le fabricant *). ☐ ☐

Remarque : le dispositif de blocage latéral de la partie tournante est un composant du dispositif de transfert et ne doit pas être remplacé !

(2.25) La sortie de toit pivotante, si elle existe, a été correctement installée. monté (selon le fabricant*). ☐ ☐

(2.26) Il n'y a **pas de** dispositif d'entrée dans le puits. ☐ ☐

(2.27) Il n'y a **pas de** partie d'échelle amovible (uniquement pour les échelles en aluminium C-AL**) ☐ ☐

(2.28) Il n'y a pas d'échelle suspendue par le haut (uniquement échelle en aluminium C-AL**) disponible ☐ ☐

(2.29) Il n'y a pas d'échelle suspendue par le bas (profil C-AL**) comme 1er élément d'échelle sur le Début de la montée disponible ☐ ☐

(2.30) Le rail d'assurage est exempt de salissures. ☐ ☐

(2.31) Tous les éléments du système existant sont parfaitement montés, solides et sans dommages, conformément aux instructions du fabricant. ☐ ☐

(2.32) Seuls des éléments de fixation protégés contre la corrosion (zingués à chaud) sont autorisés. et des assemblages par vis ont été utilisés. ☐ ☐

(2.33) Les antichutes coulissants SPEED et SPEED ATTACH ne peuvent être utilisés que dans les cas suivants

insérer dans le support d'assurage dans le sens de l'action. ☐ ☐

(3)	Aucun autre défaut n'a été constaté.	☐	☐
(4.1)	Il convient de fournir une preuve de la fixation du système antichute (système fixe ou mobile). support d'assurage) sur le support/la sous-construction. Les consignes du fabricant doivent être respectées à cet égard.*	☐	☐
(4.2)	Il a été vérifié que les matériaux utilisés pour le support d'assurage automatique sont adaptés au lieu d'utilisation (p. ex. à proximité de la mer).	☐	☐
(5)	Ce procès-verbal a été remis au mandant.	☐	☐

***) Les instructions d'installation et d'entretien correspondantes du fabricant doivent être consultées et respectées.**

****) Explication des marques d'identification :**

C-ST	Echelles/rails d'assurage en acier, galvanisés à chaud (profil 50x32 mm)
C-A4	Echelles/rails d'assurage en acier inoxydable, décapé (profil 50x32 mm)
C-AL	Échelles en aluminium éloxé (profil 52x51 mm)
RC-AL	Rail d'assurage en aluminium, éloxé (profil 50x33 mm)

Les défauts, les irrégularités, les écarts par rapport à la liste de contrôle doivent être inscrits ici :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Esquisse et prise de mesures de l'installation complète avec liste de tous les composants montés :

_____

Date Nom Signature

Contrôle de l'autorisation d'utilisation SPEED et SPEED ATTACH dans les systèmes antichute Söll

(partie 2, reste chez l'examinateur, copie - à transmettre à Skylotec)

La validation ne peut être accordée que lorsque tous les points de ce protocole ont reçu une réponse "OK".

Ce protocole doit également être utilisé lors des contrôles périodiques !

Bâtiment/aménagement architectural

Adresse de l'entreprise : N° de commande :

Type de bâtiment :

Remarques :

Mandant

le nom : Personne de contact :

Adresse :

Tél :

Examinateur

Nom :

Adresse :

Tél :

Dispositif antichute

Fabricant : Modèle/marque

d'identification : Numéro

d'installation :

Remis à :

(mandant ou son représentant) Nom en majuscules Signature

Autorisation accordée par :

Nom en majuscules Signature

Lieu : **Date :**

Notes et remarques importantes :

- **Avertissement :**

  Seules les combinaisons de composants mentionnées dans ce protocole peuvent être utilisées. La combinaison avec d'autres composants non autorisés peut mettre l'utilisateur en danger ou entraîner une défaillance du système.

- **L'antichute coulissants SPEED peut être utilisé avec les équipements associés suivants du système antichute Söll :**
  - **Dispositif de sortie pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Rabattement**
  - **Dispositif d'échange**
  - **Sortie de toit pivotante**
- **L'antichute coulissants SPEED ATTACH peut être utilisé avec les accessoires suivants du système de protection antichute Söll :**
  - **Dispositif d'échange**
  - **Sortie de toit pivotante**
- **L'antichute coulissants SPEED ne doit PAS être utilisé avec les équipements associés suivants du système de protection antichute Söll :**
  - **Plateau tournant associé à un rail d'assurage horizontal**
  - **Dispositif de sortie pour les échelles/rails d'assurage en acier/inox C-ST**, C-A4** et pour les rails d'assurage en aluminium RC-AL**.**
  - **Raccord bout à bout interne (jeu max. 50 mm, pour rail d'assurage en aluminium RC-AL**)**
  - **Passage de toit torsadé**
  - **Dispositif d'accès aux puits**
  - **Partie de l'échelle amovible pour les échelles en aluminium C-AL****
  - **Echelle suspendue par le haut (voie d'accès complète) pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Echelle suspendue par le bas (profil C-AL**) comme 1er élément d'échelle au début de la montée**
  - **Barrières latérales**
- **L'antichute SPEED ATTACH ne doit PAS être utilisé avec les composants accessoires suivants du système antichute Söll :**
  - **Plateau tournant associé à un rail d'assurage horizontal**
  - **Dispositif de sortie (tous les profils**)**
  - **Rabattement**
  - **Raccord bout à bout interne (jeu max. 50 mm, pour rail d'assurage en aluminium RC-AL**)**
  - **Passage de toit torsadé**
  - **Dispositif d'accès aux puits**
  - **Partie de l'échelle amovible pour les échelles en aluminium C-AL****
  - **Echelle suspendue par le haut (voie d'accès complète) pour les échelles en aluminium C-AL**.**
  - **Echelle suspendue par le bas (profil C-AL**) comme 1er élément d'échelle au début de la montée**
  - **Barrières latérales**
- **Les antichutes coulissants SPEED et SPEED ATTACH ne doivent pas être utilisés dans une zone à risque d'explosion !**
- **Les antichutes coulissants, y compris les échelles/rails d'assurage en acier inoxydable, ne doivent pas être installés dans des atmosphères hautement corrosives, par exemple au-dessus d'une piscine. Il y a un risque de corrosion fissurante non visible.**

- **Important :**

Pour le contrôle des systèmes antichute Söll déjà installés, il convient de consulter et d'utiliser les instructions d'installation et de maintenance du fabricant (Annexe 1 : Check-list de réception et d'inspection) !
Les antichutes coulissants autorisés doivent être marqués sur l'étiquette de marquage SKYTAC-SG !

Activité de contrôle	Note de contrôle (veuillez cocher la case correspondante) i.o.	N.i.O.
(1) Le système antichute existant (antichute à rappel automatique) se compose exclusivement de à partir de composants SÖLL. Aucune pièce d'autres fabricants n'est montée.	☐	☐
(2) L'ascension de dégagement a été réalisée à l'aide d'un antichute coulissants du fabricant d'origine certifié avec le système antichute, en utilisant a contrôlé les points suivants :	☐	☐
(2.1) Toutes les fixations par vis ont été vérifiées lors de l'inspection de libération. contrôlés pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.	☐	☐
(2.2) Il y a au moins 1 étrier de fixation par élément conducteur.	☐	☐
Remarque : les éléments d'échelle au début et à la fin du système antichute doivent être montés avec 2 étriers de fixation.		
(2.3) La distance entre les étriers de fixation est de - max. 1.680 mm (C-ST, C-A4, RC-AL, C-AL pour les échelles en Y**) et - max. 2.240 mm (C-AL pour échelles jumelées**)	☐	☐
(2.4) Le jeu des assemblages bout à bout est de 5 mm max.	☐	☐
(2.5) Les rails d'assurage en aluminium RC-AL** ne sont **pas équipés d'un** système d'accouplement interne. (écart max. de 50 mm).	☐	☐
(2.6) Les échelles/rails d'assurage sont correctement alignés. montés et sont tous alignés les uns par rapport aux autres.	☐	☐
(2.7) Les angles d'inclinaison maximaux suivants du support d'assurage par rapport à la verticale ne sont pas dépassés (voir aussi les indications du fabricant) :		
inclinaison continue vers l'avant max.	1 5 ☐	☐
au niveau des courbures vers l'avant max. 20°, vers l'arrière max. 8°	☐	
inclinaison latérale max. 15	☐	☐
(2.8) Des barrières de montée Söll, art. no. 26026, 26027, 11634, sont installées au début et à la fin de la montée, ainsi qu'à chaque point d'entrée et de sortie, afin d'éviter une insertion incorrecte ou une sortie involontaire de la montée. Antichutes coulissants pour éviter .	☐	☐
(2.9) Il n'y a pas de barrières latérales d'accès.	☐	☐
(2.10) La plaque d'identification Söll est présente et lisible.	☐	☐
(2.11) La plaquette d'identification **SKYTAC-SG** a été finalement montée de manière imperdable à côté de la plaquette Söll afin de faciliter son utilisation. de libérer.	☐	☐
(2.12) La plaquette d'identification **SKYTAC-SG** indique les valeurs limites d'exposition.		

	Antichutes coulissants marqués. (voir à ce sujet les notes et remarques)	☐	☐
(2.13)	Le cas échéant, des paliers de repos espacés de 10 m sont disponibles et correctement installés	☐	☐

(2.14) Il n'y a pas de saillie libre d'échelle sans renforcement de la lisse de plus de 380 mm (pour C-ST, C-A4, RC-AL**) ou 525 mm (pour C-AL**) sont disponibles. ☐ ☐

(2.15) Pour les échelles/rails d'assurage C-ST** et C-A4** avec renfort de montant le porte-à-faux libre ne **dépasse pas 1 050 mm**. ☐ ☐
Remarque : le dépassement admissible est différent de celui indiqué par le fabricant et doit être corrigé si nécessaire.*

(2.16) Pour les rails d'assurage RC-AL** avec renfort de longeron, la distance libre Débord ne dépassant pas 1 500 mm. ☐ ☐

(2.17) Pour les échelles en aluminium C-AL** avec renfort de montant, la saillie libre n'est pas supérieure à 2 205 mm. ☐ ☐

(2.18) Il n'y a pas de passage de toit tourné (art. no. 16315, 16292). ☐ ☐

(2.19) Pour les échelles/rails de guidage en acier (C-ST, C-A4 et RC-AL**), il n'y a **pas de** dispositif d'accès ou le dispositif d'accès a été retiré et remplacé par un rail d'assurage. ☐ ☐

(2.20) Pour les échelles en aluminium (C-AL), le dispositif de sortie, s'il existe, a été correctement installé (selon le fabricant *) et seul l'antichute coulissants SPEED marqués . ☐ ☐

(2.21) Le clapet, le cas échéant, a été correctement monté (selon le fabricant*) et seule la marque **SKYTAC-SG** a été apposée sur l'étiquette. l'antichute coulissants SPEED marqués. ☐ ☐

(2.22) Aucun plateau tournant n'est monté ou le plateau tournant a été retiré. et remplacée par un rail d'assurage. ☐ ☐

(2.23) Le renfort de longeron, s'il y en a un, a été correctement installé. (selon le fabricant *), voir également à ce sujet les indications et remarques au point 2.12. ☐ ☐

(2.24) Le dispositif d'échange, s'il existe, a été correctement installé. monté (selon le fabricant *). ☐ ☐

Remarque : le dispositif de blocage latéral de la partie tournante fait partie intégrante du dispositif de transfert et ne doit pas être remplacé !

(2.25) La sortie de toit pivotante, si elle existe, a été correctement installée. monté (selon le fabricant*). ☐ ☐

(2.26) Il n'y a **pas de** dispositif d'entrée dans le puits. ☐ ☐

(2.27) Il n'y a **pas de** partie d'échelle amovible (uniquement pour les échelles en aluminium C-AL**) ☐ ☐

(2.28) Il n'y a pas d'échelle suspendue par le haut (uniquement échelle en aluminium C-AL**) disponible ☐ ☐

(2.29) Il n'y a pas d'échelle suspendue par le bas (profilé C-AL**) comme 1er élément d'échelle sur le Début de la montée disponible ☐ ☐

(2.30) Le rail d'assurage est exempt de salissures. ☐ ☐

(2.31) Tous les éléments du système existant sont parfaitement montés, solides et sans dommages, conformément aux instructions du fabricant. ☐ ☐

(2.32) Seuls des éléments de fixation protégés contre la corrosion (zingués à chaud) sont autorisés. et des assemblages par vis ont été utilisés. ☐ ☐

(2.33) Les antichutes coulissants SPEED et SPEED ATTACH ne peuvent être utilisés que dans les cas suivants insérer dans le support d'assurage dans le sens de l'action. ☐ ☐

(3)	Aucun autre défaut n'a été constaté.	☐	☐
(4.1)	Il convient de fournir une preuve de la fixation du système antichute (système fixe ou mobile). support d'assurage) sur le support/la sous-construction. Les consignes du fabricant doivent être respectées à cet égard.*	☐	☐
(4.2)	Il a été vérifié que les matériaux utilisés pour le support d'assurage automatique sont adaptés au lieu d'utilisation (p. ex. à proximité de la mer).	☐	☐
(5)	Ce procès-verbal a été remis au mandant.	☐	☐

***) Les instructions d'installation et d'entretien correspondantes du fabricant doivent être consultées et respectées.**

****) Explication des marques d'identification :**

C-ST	Echelles/rails d'assurage en acier, galvanisés à chaud (profil 50x32 mm)
C-A4	Echelles/rails d'assurage en acier inoxydable, décapé (profil 50x32 mm)
C-AL	Échelles en aluminium éloxé (profil 52x51 mm)
RC-AL	Rail d'assurage en aluminium, éloxé (profil 50x33 mm)

Les défauts, les irrégularités, les écarts par rapport à la liste de contrôle doivent être inscrits ici :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Esquisse et prise de mesures de l'installation complète avec liste de tous les composants montés :

_____

Date Nom Signature